



# EQUITATION LOISIR ADAPTÉE

## L'autonomie se co-construit

Le cheval, meilleur ami des personnes en situation de handicap? Il est en tout cas reconnu comme un vecteur de soins, d'inclusion et de mieux être indiscutable, affirme l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE).

Handi-Cheval Mayenne propose des séances d'équitation de loisir, avec le même principe d'apprentissage des techniques équestres qu'une séance traditionnelle avec des professionnels formés au handicap, accompagnés de bénévoles sensibilisés.



Handi-Cheval Mayenne, c'est en année pleine, 1 600 séances individuelles, 200 séances en groupe de 3 pour un budget annuel de 120 000 euros.

Handi-Cheval Mayenne refacture à ses adhérents un montant de 44 000 euros permettant ainsi à un plus grand nombre d'accéder à l'équitation de loisir adaptée puisque le coût versé par la famille est de 20 euros au lieu des 50 euros réels.

La différence provient des aides des diverses collectivités, des aides privées et du mécénat que nous souhaitons développer.

## Les objectifs

Les activités en lien avec des équidés démontrent chaque jour l'intérêt et les bienfaits des poneys et des chevaux dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en difficulté psycho-sociale.

La politique d'Handi-Cheval Mayenne est de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à cette médiation équine, grâce à des tarifs adaptés et à la proximité des structures équestres de leur lieu de vie.



Handi-Cheval Mayenne se doit de trouver des fonds publics et privés qui vont permettre de réduire le coût facturé aux adhérents avec une prestation de qualité.

Le développement de l'activité passe par une plus grande professionnalisation des intervenants aussi bien dans le suivi des adhérents que dans la coordination avec les centres équestres ce qui explique des coûts de fonctionnement plus élevés.

## Vivre ensemble le handicap

La participation de l'entreprise aux actions de mécénat renforce la cohésion, le décroisement, l'épanouissement et la fierté d'appartenance parmi les collaborateurs, acteurs du rôle sociétal de l'entreprise.

Le mécénat exprime et enrichit la personnalité et la singularité de l'entreprise.

En contribuant à l'intérêt général, les entreprises mécènes prennent conscience du rôle qu'elles peuvent jouer.



En nouant un partenariat avec Handi-Cheval Mayenne, association reconnue pour son savoir-faire, c'est l'occasion pour votre entreprise, de participer à l'évolution de la société, pour que des personnes en situation de handicap puissent vivre comme tout à chacun.



Pour les entreprises, le dispositif fiscal de la "Loi Aillagon" permet une réduction d'impôt égale à 60% du montant du don.



## Nos attentes

Notre souhait est de mettre en place un contrat de mécénat pour une durée de 3 ans avec une dizaine d'entreprises pour un montant total de 60 000 euros par an qui nous permettrait de développer le nombre d'adhérents accueillis et de proposer d'autres formules de médiation équine.

Un secrétariat à temps partiel devient indispensable pour un bon suivi et une bonne connaissance de nos adhérents pour une pratique de l'activité en toute sécurité.



Il permettrait de mieux faire rayonner l'association sur le territoire mayennais et soutenir d'autres initiatives de même type dans les départements limitrophes.

A l'issue de ces années, trois possibilités s'offrent à vous :

- > continuer à nous accompagner pour un nouveau contrat de mécénat
- > parrainer une autre entreprise
- > vous retirer du projet.